

Berne, le 24 novembre 2010

## Communiqué de presse

Evaluation d'une enquête menée de façon anonyme et en ligne en automne 2010 parmi 1289 salarié(e)s travaillant dans le secteur touristique suisse en comparaison avec l'étude sur les salaires dans le tourisme effectuée en 1998

Etude ASMT & fit 2010 sur les salaires dans le tourisme

# Augmentation du niveau des salaires de 25% depuis 1998

La comparaison avec l'étude sur les salaires dans le tourisme effectuée pour la première fois en 1998 sur mandat de l'ASMT et fit fait ressortir que les choses n'ont guère évolué au cours des douze dernières années en ce qui concerne les inégalités salariales: le salaire des femmes continue à être en 2010 en moyenne 26% inférieur à celui des hommes (en 1998 la différence était de 22%). En revanche, le niveau des salaires dans le tourisme a augmenté de 25% depuis 1998. La disproportion entre le nombre de femmes et d'hommes dans les fonctions dirigeantes existe aujourd'hui encore. Ainsi que cela a déjà été démontré dans l'étude sur les salaires 1998, les femmes sont plutôt actives en 2010 également dans la vente, les travaux de secrétariat et dans l'encadrement des clients. Dans le management également, ce sont les hommes qui dominent dans la «branche typiquement féminine» tourisme. Une comparaison avec les enquêtes sur la structure des salaires de 1998 et 2008 permet de déduire qu'en comparaison avec l'ensemble des autres secteurs de services, l'attrait du tourisme augmente du point de vue salaires: alors qu'en 1998, les salaires dans le tourisme étaient encore de 5% supérieurs à l'ensemble du secteur des services, ce pourcentage passe à 8% en 2010.

510 personnes interrogées n'occupent pas de fonction dirigeante: 83 hommes et 427 femmes. Sont également inclus dans ces chiffres les collaboratrices et collaborateurs qui n'occupent certes pas de fonction dirigeante à proprement parler, mais sont co-responsables des apprenti-e-s et habilité-e-s à donner des instructions. A ce titre, les hommes gagnent CHF 65'000 par an (CHF 5000 par mois) dans ces fonctions subalternes, donc nettement plus que les femmes avec un salaire annuel moyen de CHF 59'800 (4600 par mois). Ainsi, les femmes gagnent 8% de moins que les hommes dans les emplois sans fonction dirigeante.

## Toujours nettement peu de femmes occupant des fonctions dirigeantes

Parmi les personnes interrogées, 146 dirigent une entreprise (PME). Parmi ces personnes on ne trouve que 38 femmes. Aux niveaux hiérarchiques moyens et inférieurs « Direction de département, direction d'équipe, direction de projet», le rapport entre les hommes et les femmes est plutôt équilibré. Ce faisant, les femmes sont autant carriéristes que les hommes: 42% des femmes interrogées (hommes 41%) ont progressé dans leur carrière depuis 2008, à savoir assument davantage de responsabilités.

731 personnes interrogées occupent une fonction dirigeante. Parmi ces personnes on trouve 346 hommes avec un salaire annuel moyen de CHF 103'000 (CHF 7923 par mois) et 385 femmes avec un salaire annuel de CHF 78'000 (CHF 6000 par mois). La différence de salaire dans les fonctions dirigeantes représente un bon 24% à la défaveur des femmes. Parmi les personnes interrogées, 48 sont indépendantes, soit 15 hommes avec un revenu annuel moyen de CHF 72'000 et 33 femmes avec un revenu annuel moyen de CHF 69'050. Ici, la différence de salaire ne s'élève qu'à 4%.

## Salaires auprès de l'Association suisse des managers en tourisme (ASMT)

Les membres de l'Association suisse des managers en tourisme (ASMT) gagnent suivant la taille des entreprises touristiques dirigées par eux un salaire annuel moyen variant entre 100'000 et 150'000 francs dans la mesure où ils occupent une fonction de directeur de l'entreprise ou du moins de directeur d'un département. Les membres de l'ASMT qui dirigent une équipe, un département ou un projet, gagnent en moyenne - toutes tailles d'établissements confondues et indépendamment du sexe - CHF 100'000 brut par an.

Dans les offices de tourisme les collaborateurs sans fonction dirigeante gagnent 70'000 francs (les collaboratrices 55'000 francs). Dans les fonctions dirigeantes, le salaire moyen des hommes s'élève à 106'950 francs et celui des femmes à 78'000 francs.

## Salaires dans l'hôtellerie et les agences de voyages

Les employés d'hôtels sans fonction dirigeante gagnent 60'000 francs par an. Les personnes occupant une fonction dirigeante gagnent en moyenne 84'000 francs (hommes 100'000 francs, femmes 75'000 francs).

Le rapport salarial dans les agences de voyages se détériore à chaque étape de la carrière : ici, les femmes sans fonction dirigeante gagnent, avec 58'000 francs, «plus que» env. 5% de moins que les hommes (60'775 francs). Pour les positions avec fonction dirigeante, le clivage s'agrandit et les femmes gagnent alors, avec 75'000 francs, 11% de moins que les hommes (84'500 francs).

## Insatisfaits du salaire – heureux au travail

10% des 1289 responsables touristiques interrogé-e-s sont satisfait-e-s de leur salaire. Une autre quote-part de 9% se satisferait de quelque pour cent de salaire de plus seulement. En revanche, 80% des personnes souhaiteraient avoir nettement plus de salaire.

59% des femmes interrogées (37% des hommes) considèrent leur travail resp. leur fonction actuels insatisfaisants en ce qui concerne le salaire. 73% de toutes les personnes interrogées estiment que par rapport à des fonctions comparables dans d'autres branches leur salaire est trop faible, voire beaucoup trop faible. 45% de toutes les personnes interrogées considèrent la politique salariale de leur employeur comme insatisfaisante.

Pour 81% des personnes interrogées, la déclaration selon laquelle le côté intéressant du travail et de la branche prime sur le montant du salaire concorde. 86% de toutes les personnes interrogées sont par conséquent (plutôt) satisfaites de leur travail resp. de leur fonction actuels, ceci indépendamment du salaire. 15% de toutes les personnes interrogées ne souhaiteraient pas retourner resp. continuer à travailler dans un établissement

touristique similaire. En revanche, 47% choisiraient de nouveau un emploi dans un établissement analogue et 37% même «absolument». 61% de toutes les personnes interrogées occupent toujours le même poste depuis 2008. 12% ont changé de poste en interne. Par conséquent, 27% des personnes interrogées ont changé d'employeur depuis 2008. 5% des personnes interrogées ont reçu le congé depuis 2008. 42% des femmes interrogées (hommes 41%) ont progressé dans leur carrière depuis 2008, à savoir assument davantage de responsabilités.

## L'optimisme prédomine

Avec 70% de mentions, les participants et participantes interrogé-e-s sont plutôt pessimistes quant à l'évolution future des salaires. De même, 38% des personnes interrogées sont sceptiques par rapport à la relève constituée par des travailleurs qualifiés. En ce qui concerne le développement du chiffre d'affaires et de la demande et la sécurité de l'emploi, les avis optimistes prédominent nettement.

## Le rôle des organisations professionnelles

A la question de savoir quelle a été jusqu'ici l'influence de la propre formation professionnelle et/ou continue sur le salaire, 64% des personnes interrogées indiquent que ce facteur a eu une influence «assez faible» ou «très faible». Seulement 30% des personnes questionnées pensent que leur formation professionnelle et/ou continue a eu une influence plutôt forte à très forte sur le salaire. 83% de toutes les personnes interrogées estiment que les initiatives, l'influence et le contrôle de la qualité de la formation professionnelle initiale et continue par leur organisation professionnelle sont importants.

35% de toutes les personnes interrogées estiment que l'influence de leur organisation professionnelle sur la politique salariale est plutôt faible à très faible. 83% des personnes interrogées souhaiteraient que leur organisation professionnelle puisse exercer une influence plus active sur la politique salariale et un pourcentage quasiment identique estime que l'engagement de leur organisation professionnelle en faveur de l'égalité professionnelle des femmes est important.

Des organisations professionnelles comme l'ASMT pourraient, au moyen de sondages réguliers et obligatoires sur les salaires auprès de leurs membres, influencer la politique salariale et influencer le recrutement de main d'œuvre compétente et motivée dans le tourisme.

## Comparaison avec les recommandations salariales SEC 2010

La Société suisse des employés de commerce SEC publie chaque année des recommandations salariales pour les employé-e-s de commerce (Société suisse des employés de commerce SEC. Recommandations salariales 2010. Brochure 2010. Zurich). Pour la plupart des personnes interrogées dans la branche touristique, ces recommandations constituent une directive fiable, étant donné qu'une formation commerciale est exigée pour la plupart des travaux que le personnel est appelé à exécuter dans les agences de voyages, les organisations touristiques, etc. La SEC fait (indépendamment du sexe) une distinction entre cinq niveaux de fonction pour les employé-e-s de commerce, niveaux qui servent également de base pour l'attribution de salaires conforme aux qualifications dans l'étude ASTM & fit sur les salaires.

Compte tenu du fait que les chiffres de référence sont minimes, les comparatifs suivants ne peuvent pas être considérés comme représentatifs. C'est la raison pour laquelle il n'a pas été possible de procéder à des comparaisons pour les niveaux de fonction E et B ainsi que pour les différentes catégories d'âge. Ce qui ressort toutefois clairement c'est que la branche touristique, avec les salaires réels versés aux personnes des catégories d'âge inférieures à 40 ans et aux personnes occupant les niveaux de fonction les plus élevés, ne satisfait pas aux recommandations de la SEC: la différence négative moyenne des salaires versés aux personnes des catégories d'âge inférieures à 40 ans s'élève au niveau de fonction E (université, haute école spécialisée, examen professionnel supérieur) à moins 16%, au niveau de fonction D (haute école spécialisée / certificat fédéral de capacité / examen professionnel) à moins 10% et au niveau de fonction C (maturité [professionnelle], apprentissage commercial, école de commerce) à moins 11%.

### Evolution des salaires dans le tourisme 1998-2010

La comparaison avec l'étude sur les salaires dans le tourisme effectuée pour la première fois en 1998 sur mandat de l'ASMT et fit fait ressortir que les choses n'ont guère évolué au cours des douze dernières années en ce qui concerne les inégalités salariales: le salaire des femmes continue en moyenne à être 26% inférieur à celui des hommes. En revanche, le niveau des salaires a augmenté d'une manière générale depuis 1998 en moyenne de 25%.

Une comparaison avec les enquêtes de l'OFS sur la structure des salaires de 1998 et 2008 permet de déduire qu'en comparaison avec l'ensemble des autres secteurs de services, l'attrait du tourisme augmente du point de vue salaires: alors qu'en 1998, les salaires dans le tourisme étaient encore 5% supérieurs à l'ensemble du secteur des services, ce pourcentage passe à 8% en 2010.

La différence entre les salaires en Suisse romande et en Suisse alémanique s'élève à tout juste 4% chez les hommes et tout juste 1% chez les femmes. Cela étant, compte tenu du nombre minime de participants du côté de la Suisse romande, cette conclusion est peu représentative.

Evolution des salaires dans le tourisme 1998-2010	1998			2010			1998 - 2010
	Femmes	Hommes	Différence homme-femme	Femmes	Hommes	Différence homme-femme	Différence niveau salaire
Secteur privé services (Source: enquêtes sur la structure des salaires OFS)	4120	5417	-24%	5460	6862	-20%	+ 23%
<b>Etablissements touristiques Suisse</b> (Source: études ASMT & fit sur les salaires)	<b>4375</b>	<b>5625</b>	<b>-22%</b>	<b>5708</b>	<b>7667</b>	<b>-26%</b>	<b>+ 25%</b>
Etablissements touristiques Suisse alémanique (Source: études ASMT & fit sur les salaires)	pas d'indic.	pas d'indic.	pas d'indic.	5300	7077	-25%	pas d'indic.
Etablissements touristiques Suisse romande (Source: études ASMT & fit sur les salaires)	pas d'indic.	pas d'indic.	pas d'indic.	5266	6816	-23%	pas d'indic.
Transport de personnes (trains, TP, etc., sans avions) (Source: études ASMT & fit sur les salaires)	5000	6667	-25%	5600	7385	-24%	+10%
Restauration (Source: enquêtes sur la structure des salaires OFS)	3243	3571	-9%	3855	4195	-8%	+15%
Hôtellerie (Source: études ASMT & fit sur les salaires)	pas d'indic.	pas d'indic.	pas d'indic.	5500	7442	-27%	pas d'indic.
Agences de voyages/tour-opérateur (Source: études ASMT & fit sur les salaires)	4375	4792	-9%	4850	5500	-12%	+11%
Offices du tourisme (Source études ASMT & fit sur les salaires)	4792	7708	-38%	5385	7571	-29%	+4%
Autres établissements touristiques (Source: études ASMT & fit sur les salaires)	5208	7292	-28%	5808	7692	-24%	+7%

**Tableau: Valeurs centrales (médiane) des salaires mensuels de différents établissements touristiques en comparaison avec les études de 1998 et 2010** (étude ASMT&fit sur les salaires; Manfred Ritschard & Partner, Meggen, 1998 et 2010 / OFS Enquêtes sur la structure des salaires, Neuchâtel, 1998 et 2008)

## Informations concernant l'étude sur les salaires dans le tourisme 2010

Les organisations professionnelles FIT (Femmes et Tourisme) et l'ASMT (Association suisse des managers en tourisme) avaient chargé la société Manfred Ritschard & Partner d'effectuer une étude salariale parmi leurs membres ainsi que parmi les membres d'autres organisations professionnelles dans le tourisme suisse.

L'étude sur les salaires a pour but de démontrer la politique salariale actuelle dans le tourisme et ses répercussions sur la satisfaction au travail, la motivation et les taux de fluctuations dans les établissements touristiques. Elle sert de baromètre et de moyen d'orientation pour les négociations salariales (à côté d'autres sources). Au travers de l'étude sur les salaires, les organisations professionnelles touristiques bénéficient d'une plateforme pour une discussion plus approfondie sur le thème de l'équité en matière salariale et de son influence sur la qualité du travail.

Le lien vers l'enquête en ligne avait été envoyé à des adresses électroniques de personnes travaillant dans le tourisme. Les réponses de 1289 participantes et participants à l'enquête ont pu être évaluées jusqu'à fin octobre 2010. La procédure de sélection de l'échantillon n'est pas garantie de manière méthodique et les évaluations partielles ne sont qu'en partie représentatives compte tenu de l'insuffisance des chiffres de référence.

Les salaires sont publiés en tant qu'équivalent plein temps des salaires mensuels ou annuels bruts en francs suisses. Le chiffre clé est constitué par la valeur centrale (médiane), c'est-à-dire que pour une moitié des mentions, le salaire standardisé est supérieur, l'autre moitié en revanche inférieure à la valeur publiée. Les pourcentages sont arrondis à des nombres entiers.

Etant donné que seules 138 personnes de Suisse romande et 9 Tessinois ont participé au sondage, aucune évaluation spécifique ne peut être effectuée pour ces régions.

### Indication des sources

Etude ASMT & fit 2010 sur les salaires dans le tourisme; Manfred Ritschard & Partner Meggen, effectuée sur mandat de fit (Femmes et Tourisme) et l'ASMT (Association suisse des managers en tourisme)

### fit – Femmes et tourisme

Géraldine Zuber, présidente; [geraldine.zuber@bluewin.ch](mailto:geraldine.zuber@bluewin.ch);  
tél. 079 759 40 54; [www.f-i-t.ch](http://www.f-i-t.ch)

### ASMT

Fabienne Känel, directrice; [info@vstm.ch](mailto:info@vstm.ch);  
tél. 031 307 47 43; [www.vstm.ch](http://www.vstm.ch)

### Manfred Ritschard & Partner SARL

Manfred Ritschard; [mr@manfredritschard.ch](mailto:mr@manfredritschard.ch);  
tél. 041 377 50 02; [www.manfredritschard.ch](http://www.manfredritschard.ch)